

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

06/07/2017

Dossier complet le :

16/08/2017

N° d'enregistrement :

2017-5090

**1. Intitulé du projet**

Renouvellement de deux conduites de transfert des eaux usées de Loix à La Couarde en milieu maritime et terrestre

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Syndicat des eaux de la Charente-Maritime

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
14°) Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et visés au 2 et au 4 du R.121-5 du code de l'urbanisme	Renouvellement de deux canalisations dans un espace remarquable du littoral et visé au 4 de l'article R121-5 du code de l'urbanisme (dans les zones de pêche, de cultures marines ou lacustres, de conchyliculture, de saliculture et d'élevages d'ovins).

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Les eaux usées de la commune de Loix sont transportées par pompage vers la station d'épuration du Goisil (commune de La Couarde) à partir d'un poste de refoulement situé au niveau du port de Loix. Le transfert de ces eaux usées est assuré par deux conduites de refoulement en parallèle DN125 en acier.

Le projet consiste à renouveler ces deux canalisations sur une longueur d'environ 1890 mètres dont 1400 mètres en zone maritime (fosse de Loix) et 490 mètres en zone terrestre.

Les nouvelles canalisations seront en PEHD DN125 pour l'une et DN160 pour l'autre.

## 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont restaurer le lit mineur de ces cours d'eau qui, suite à des travaux de recalibrage présentent des sur-largeurs pénalisantes pour la faune piscicole lors des étiages. En effet, ces secteurs de travaux présentent un écoulement laminaire préjudiciable pour le milieu : réchauffement de la lame d'eau, développement excessif d'herbiers, réduction de la continuité piscicole.

La Brédoire possède encore des populations de truites fario se reproduisant à l'état naturel. Les secteurs de travaux choisis se situent entre ces zones de frayères de façon à favoriser le déplacement des individus entre les frayères actives et de créer de nouvelles zones de frayères.

Le Pouzat présente les mêmes perturbations que la Brédoire mais ne possède plus de populations de truites. Les travaux envisagés tendent à recréer des zones d'habitat pour cette espèce tout en améliorant la qualité du milieu en diversifiant les écoulements et en variant la granulométrie en place.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à faire un apport exogène de matériaux minéraux présentant une étendue granulométrique de 10 à 150 mm. Ces matériaux seront disposés en forme de banquettes unilatérales alternées sur chacune des rives.

Les engins de chantiers circuleront sur la bande enherbée des parcelles cultivées riveraines. Les matériaux seront acheminés en berge à l'aide camions 6x4 avant d'être positionnés à l'aide d'une mini-pelle.

L'objectif étant de recréer une sinuosité dans le lit mineur et de générer des accélérations du courant.

Un débroussaillage préalable sera nécessaire sur certains secteurs mais tous les secteurs de travaux feront l'objet d'un programme de plantations.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'impact de cette sera limité.

Les cotes de fond et la pente ont été définies de façon à ne pas provoquer d'élévation de la ligne d'eau.

En moyennes et hautes eaux, les blocs ou banquettes latérales seront noyées et n'engendreront pas d'impact sur l'inondabilité des terrains riverains dans le sens où ces aménagements sont prévus sur des secteurs présentant des sur largeurs et par conséquent qui ne débordent pas (hors événements exceptionnels).

A l'étiage, ils contribueront à créer une accélération du courant augmentant ainsi l'oxygénation et à la réduction de la température de l'eau. C'est tout l'intérêt de ces aménagements.

L'impact de ces aménagements est positif en terme de qualité d'eau dans le sens où ils contribuent à accélérer le courant donc ils contribuent à ré-oxygéner l'eau, diminuer la température et réduire le développement des algues. Seule la période de travaux entraînera une dégradation temporaire de la qualité de l'eau par apport de matières en suspension.

L'impact de ces aménagements est positif pour le milieu car ils contribuent à diversifier les écoulements et diversifier les habitats. Les secteurs sur lesquels une recharge granulométrique fine sera effectuée contribueront à augmenter le nombre d'habitats pour la faune aquatique.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation "loi sur l'eau"

Déclaration d'Intérêt Général

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire	1 600 mètres linéaires

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Brédoire 1 : Aulnay,  
en amont du lieu-dit "la Cressonnière"

Brédoire 2 : Nuailly-sur-Boutonne  
en amont du pont de la D219

Brédoire 3 : Aulnay,  
en aval du lieu-dit "la Cressonnière"

Pouzat 1 : Saint-Denis-du-Pin  
en amont du lieu-dit "la Madeleine"

Pouzat 2 : Saint-Denis-du-Pin  
en amont du lieu-dit "la Jallet"

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 6 ° 0 1 ' 12 " 77N Lat. 0 ° 2 1 ' 34 " 3 W

Point d'arrivée :

Long. 4 5 ° 5 8 ' 3 9 " 18N Lat. 0 ° 3 0 ' 4 0 " 19W

Communes traversées :

Aulnay et Nuailly-sur-Boutonne pour le cours de la Brédoire  
Saint-Denis-du-Pin pour le cours du Pouzat

N.B. : Les coordonnées du point de départ et du point d'arrivée sont les coins Nord Est (Aulnay) et Sud Ouest (Saint-Denis-du-Pin) du cadre englobant les sites de travaux.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- BREDOIRE 1 : 2,8 km de FR5400450 et 6,9 km de FR5400447 - BREDOIRE 2 : 4,6 km de FR5400450 et 7,3 km de FR5400447 - BREDOIRE 3 : 3 km de FR5400450 et 6,8 km de FR5400447 - POUZAT 1 : 12,4 km de FR5400450 et 15,1 km de FR5400447 - POUZAT 2 : 11,6 km de FR5400450 et 13,9 km de FR5400447
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Classé n°41 : ANCIEN CIMETIERE PRES DE L'EGLISE (AULNAY) La banquette minérale amont du secteur "Brédoire 1" se situe à 460 m à vol d'oiseau de ce site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux minéraux nécessaires à la création des banquettes seront issus de carrières.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de banquettes et les travaux de terrassement dans le lit provoqueront l'entraînement de fines dans le lit mineur pouvant colmater les frayères. Le cours d'eau ne sera perturbé que pendant les travaux. Les paramètres les plus perturbés seront la turbidité de l'eau et les MES. Potentiellement, les paramètres comme le DCO, ou le potentiel red-ox pourront évoluer. Le retour à une situation normale sera rapide après la fin des travaux.  Lors des travaux, la continuité écologique ne sera pas modifiée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les engins de chantier engendreront une nuisance sonore lors de la phase de travaux (en semaine et de jour).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les engins de chantier engendreront des vibrations lors de la phase de travaux (en semaine et de jour).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Emissions</b></p>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Pour limiter le plus possible l'impact sur la faune en général, les travaux lourds seront réalisés en dehors des périodes de reproduction, des oiseaux, des poissons, et des amphibiens (en période de basses eaux : fin d'été début d'automne).

Afin d'éviter toute mortalité piscicole durant la phase de travaux, il sera demandé à la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de se rendre sur place afin de procéder à une pêche de sauvegarde préventive.

La plus grande précaution sera demandée à l'entreprise dans le cahier des charges afin d'éviter le départ de matériaux en suspension ou d'éléments flottants par la mise en place de filets en aval du chantier.

Les abords des chantiers seront nettoyés et remis dans leur état initial. L'entreprise privilégiera des huiles de types minérales dans ses engins. Une zone de lavage avec rétention sera aménagée pour le nettoyage du petit matériel. Aucun rejet de quelque nature ne sera autorisé dans le milieu naturel.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'objectif des travaux envisagés par le syndicat Intercommunal de la Boutonne Amont (SIBA) est de redonner à la Brédoire et au Pouzat un aspect proche de leur état d'origine et de restaurer leurs fonctionnalités hydromorphologiques et écologiques.

Ce projet a fait l'objet d'une élaboration par un comité technique composé des services de l'État (DDTM et AFB) et des partenaires techniques du SIBA (Fédération de Pêche et Agence de l'Eau) Il est en compatibilité avec le SDAGE Adour Garonne et le SAGE Boutonne et la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Ainsi, il nous paraît que ces travaux peuvent être exclus du champ d'application de la rubrique n°10 du tableau de l'article R-122-2 du code de l'environnement.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

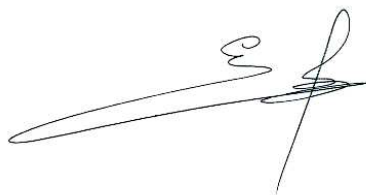
Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

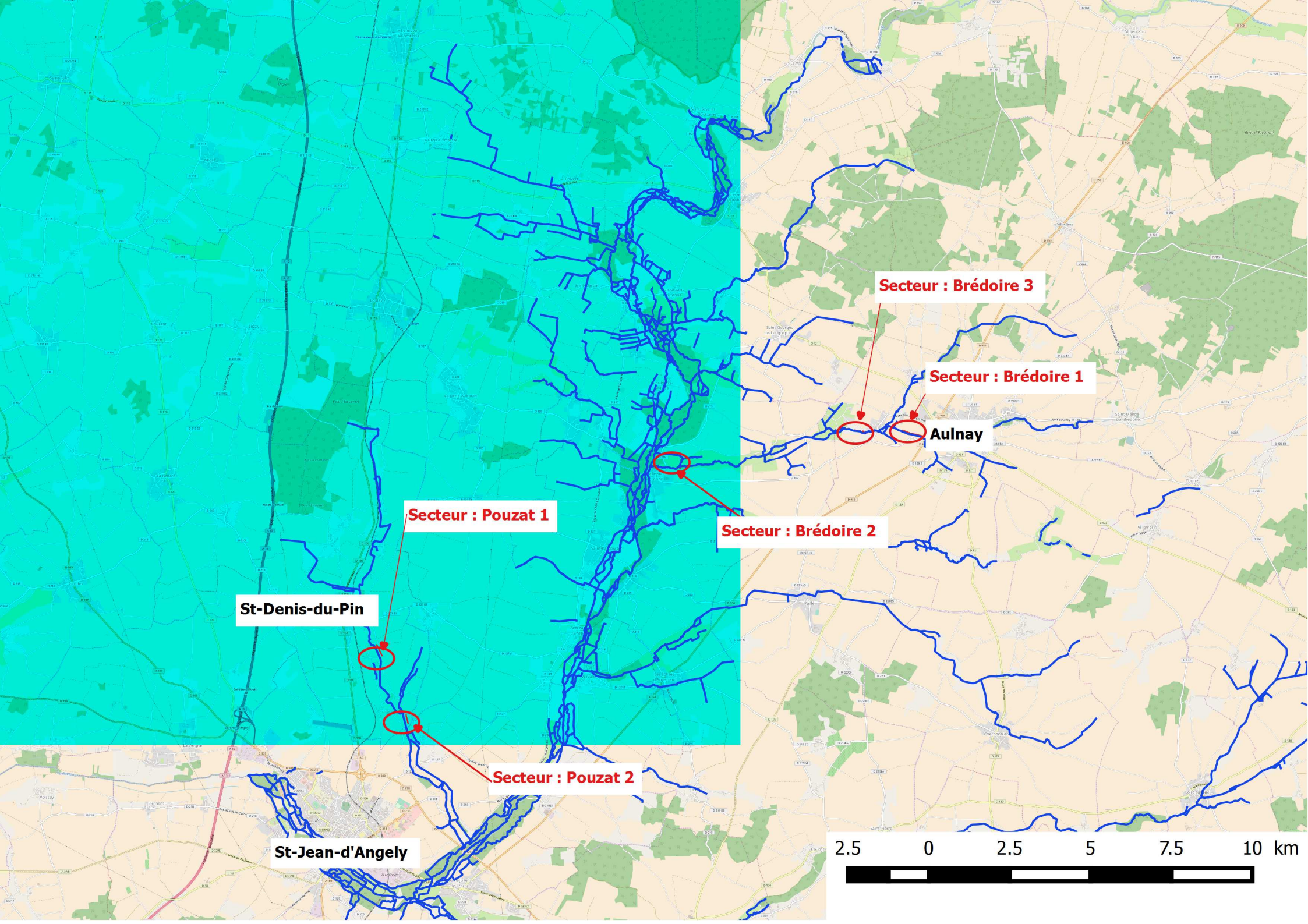
Fait à  le,

Signature



cadre ci-dessus





**St-Denis-du-Pin**

**Secteur : Pouzat 1**

**St-Jean-d'Angely**

**Secteur : Pouzat 2**

**Secteur : Brédoire 3**

**Secteur : Brédoire 1**

**Aulnay**

**Secteur : Brédoire 2**

2.5 0 2.5 5 7.5 10 km







Lit mineur (octobre 2016)

B  
R  
E  
D  
O  
I  
R  
E

1



Lit mineur (octobre 2016)



Environnement proche (octobre 2016)



Environnement proche (octobre 2016)





Lit mineur (octobre 2016)



Lit mineur (octobre 2016)



Environnement proche (août 2016)



Environnement proche (avril 2017)





Lit mineur (octobre 2016)



Lit mineur (octobre 2016)



Environnement proche (octobre 2016)



Environnement proche (octobre 2016)





Lit mineur (octobre 2016)



Lit mineur (octobre 2016)



Environnement proche (août 2016)



Lit mineur (août 2016)





Lit mineur (octobre 2016)

P  
O  
U  
Z  
A  
T  
  
2



Lit mineur (octobre 2016)



Environnement proche (août 2016)



Environnement proche (août 2016)



**SECTEUR BREDOIRE 1**

**Limite de la zone d'influence**

**Maïs**

**Bande enherbée**

**Bande enherbée**

**Maïs**

**Pont  
départemental**

0 84,00



mètres

Échelle : 1:2 100

0 84,00

mètres

Échelle : 1:2 100

Ancien batardeau

Pont  
privé

Culture

Culture

Peupleraie

Culture

Bois

Peupleraie

Peupleraie

Peupleraie

Prairie

Prairie  
jardin

Pont  
communal

Peupleraie

Peupleraie

Peupleraie

Peupleraie

Culture

Culture

Culture

Culture

SECTEUR BREDOIRE 2





Alignement de peupliers

Maïs

Maïs

Maïs

Bande enherbée

Bande enherbée

Maïs

B7

B8

B9

B10

B11

B12

B13

SECTEUR BREDOIRE 3

**SECTEUR POUZAT 1**

**Ancien batardeau**

**Bande enherbée**

**Bande enherbée**

**Maïs**

**Maïs**

**Passage à gué**

**Pont  
communal**

0 60,00

mètres

Échelle : 1:1 500



Passage à gué

Bande enherbée

Bande enherbée

Maïs

Platane

Saule

Maïs

Pont communal



